



AUTO MOTO CYLCO Océan

ocean@autoecole64.fr / www.auto-ecole-ocean.com

ANGLET 05.59.63.92.90

PEYREHORADE 05.58.43.03.77

Siret 824442180 RCS Bayonne

PERMANENCES AGENCES

ANGLET

Mercredi 11h-12h45 et 14h30-18h

Vendredi de 14h30 - 18h30

Samedi de 10h30-12h30

PEYREHORADE

Mardi 16h00-19h00

Jeudi de 15h00-18h30

Samedi 14h30-16h30



FORMATION 125

220€

Décret n°2010-1390

Toute personne qui ne peut justifier d'une expérience de conduite d'un scooter 125 ou tricycle à moteur

L5^e, sur les 5 dernières années (relevé d'information assurance), devra suivre une formation de 7 heures dans une Moto-École agréée.

Forfait 7 heures de formation sur la journée



SCOOTER 125
PIAGGIO
LIBERTY



MOTO 125 CBF

PISTE PRIVEE SUR TARNOS
ET PEYREHORADE



Objectifs de cette formation obligatoire : Elle permettra ainsi d'acquérir de manière plus satisfaisante les compétences indispensables à la conduite d'un scooter de 125 cm³ ou d'un tricycle à moteur. Notamment, il est nécessaire d'accorder de l'importance à des notions telles que l'attention visuelle plus soutenue, le contrôle de l'équilibre, les techniques d'inclinaison du véhicule, le contrôle des trajectoires notamment dans un virage, la maîtrise du freinage en particulier en situation d'urgence, la compréhension des risques spécifiques, ...

Votre fidélité récompensée ! Tarif préférentiel sur les autres formations

Pièces à fournir

- 1 Photocopie recto/verso du permis de conduire
- 1 Photos d'identité
- Paiement de la formation **PAS DE CB**, espèces ou virement ➡
- RIB IBAN : **FR76 1090 7004 4216 0216 6269 996 CCBPFRPPBDX**

Votre équipement (en cas d'équipement non conforme, la formation ne peut avoir lieu)

- Un casque homologué à la bonne taille
- Un blouson solide + gant de moto
- Des chaussures montantes qui protègent la cheville
- (Location de l'équipement possible, casque 15€, gants 5€)



Le rdv sera validé après réception du règlement

L'annulation est possible 8 jours avant la session après cette date aucun remboursement sera effectué.

Conformément aux dispositions du code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Ecole de conduite Océan. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est AME CONSO. Ce dispositif peut être joint, par voie électronique : WWW.AMECONSO.FR, centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice-73 boulevard de clichy-75009 Paris